Fulpmes

Palais Kaunitz

Amerlingstraße

Caserne Breitensee

ANNÉES 40

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

Novembre 1945
Ouverture de 14 écoles primaires et du Lycée de Fulpmes (20 km au sud d'Innsbruck) au Tyrol et au Vorarlberg.

11.2.1946
Début du fonctionnement de classes primaires dans la Mittelschule du Palais Kaunitz, Amerlingstraße, dans le VIe arrondissement de Vienne, Mariahilf.

11.5.1946
Inauguration officielle du « Lycée Français de Vienne » en tant qu'école mixte pour filles et garçons de tous les âges et de toutes les religions et nationalités en présence de Felix Hurdes, ministre autrichien de l'Instruction publique. Dans le contexte de l'apres-guerre le « Lycée Français de Vienne » joue donc un rôle primordial pour la paix entre les peuples et la tolérance religieuse ce qui incite beaucoup de parents juifs et non-nationalistes de mettre leur enfant au lycée pour leur enseigner une ouverture d'esprit et l'égalité des sexes, nationalités et religions.

Un Lycée Français

ation
Libération
Rédaction - Administration
Ventes et Petites Annonces
18, rue d'Enghien, 18
Téléphone : PRO. 15-21
La page 2 de Libération ouvre aussi une fenêtre sur le monde
Aujourd'hui, VIENNE, la ville d'amour, bat tous les records du marché noir
Les nuits de Vienne s'arrêtent à minuit

Vienne, rendez-vous des «4»
Français Américains Russes et Anglais

04.10.1948
Transfert des classes du « Lycée Français » dans la « petite caserne » Breitensee (les autres bâtiments sont occupés par le Haut-Commissariat français en Autriche, dans le 14e arrondissement).

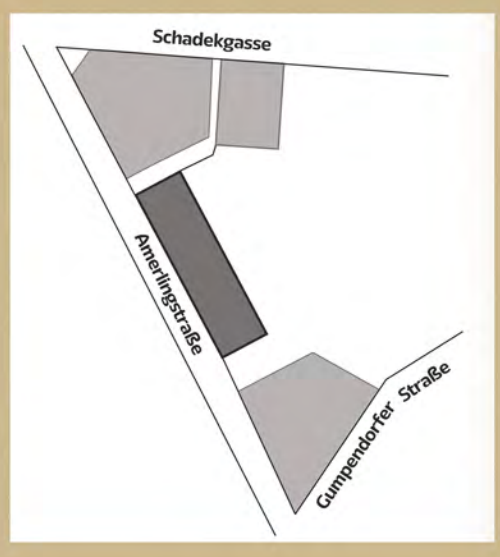

15.3.1947
Accord culturel franco-autrichien qui ne précise pas la situation juridique du Lycée.

À partir de la fin de 1949, recherche de locaux à Vienne pour y installer définitivement le Lycée: le palais Rotschild (4e arrondissement), le palais Auersperg et 3 autres endroits sont successivement envisagés.

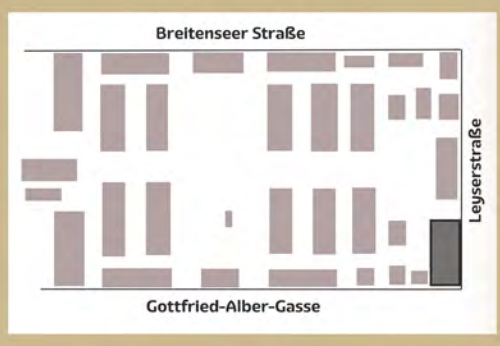

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

lfv

ALFV Anciens du Lycée Français de Vienne

ANNÉES 50

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

03.8.1951
Achat officiel du Palais Clam-Gallas, 4 557 m² construits sur une surface totale de 46 787 m² parc compris, dans le 9e arrondissement, Alsergrund.

Février 1952
Accord sur le baccalauréat au Lycée français de Vienne.

28.7.1952
Début avec retard des travaux de construction des bâtiments scolaires dans la partie basse du parc sous la direction des architectes Jacques Laurent et Karl Kupsky. 4 tranches de travaux sont prévues.

02.02.1954
Le Lycée peut prendre possession des premiers bâtiments, encore inachevés et quitter la caserne Breitensee. Les classes primaires sont installées dans l'aile droite du premier bâtiment, les classes secondaires dans l'aile gauche.

Le 8 mai 1954, inauguration officielle en présence de Ernst Kolb, ministre de l'Instruction, de Bruno Kreisky, secrétaire d'État aux affaires étrangères, de Kurt Waldheim, chef du personnel au ministère des Affaires étrangères et parent d'élève, futur secrétaire général de l'ONU et président fédéral de l'Autriche, etc…

Par la suite des classes sont installées dans le Palais Clam-Gallas en 1956, puis dans un bâtiment donnant sur la Boltzmangasse, le gymnase est construit en 1957.

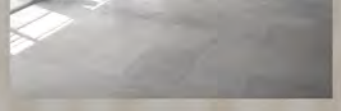

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

lfv FRIENDS

ALFV Anciens du Lycée Français de Vienne

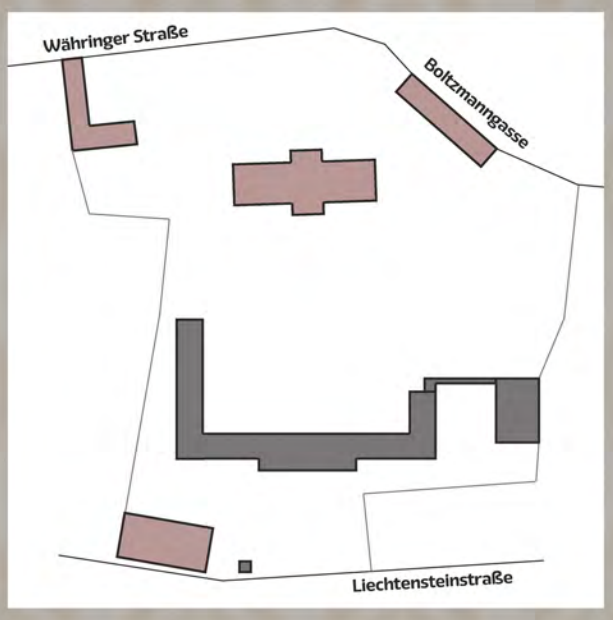

LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

TABLEAU D'HONNEUR

L'Élève PAPP Reinhard de la classe de 6ème F a mérité d'être inscrit au Tableau d'Honneur du mois de Décembre 1953, pour sa Conduite, son Travail et ses Progrès.

Le Proviseur,

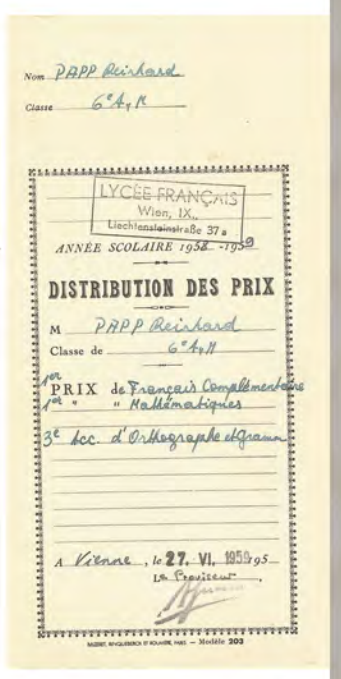
Nom PAPP Reinhard

Classe 6e A/R

LYCÉE FRANÇAIS Wien, IX. Liechtensteinstraße 37 a

ANNÉE SCOLAIRE 1952 - 1953

DISTRIBUTION DES PRIX

M PAPP Reinhard

Classe de 6e A/R

1er PRIX de Français Compléments

1er " " Mathématiques

3e Acc. d'Orthographe et Gramm.

A Vienne, le 27. VI. 1953 95

Le Proviseur

208 : 4

ANNÉES 60

80ÈME ANNIVERSAIRE
1946 2026
LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

La cour du Lycée

Les couloirs

Le nouveau gymnase

La loge du portier

LYCÉE-SPORTS

Association Sportive du Lycée Français de Vienne

Carte de membre

Nom: PAPP

Prénom: Reinhardt 3 M

Date et lieu de naissance:

Adresse:

Nr. 18me Vienne, le ... Le trésorier.

LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

AUTORISATION DE SORTIE

L'élève Papp Reinhardt de la classe de ME est autorisé(e) à quitter le Lycée
le lundi à ...
le mardi à ...
le mercredi à 12.4
le jeudi à ...
le vendredi à ...
tous les jours de ... à ...

Le Censeur,

Année 1963/64

ACADÉMIE de Strasbourg — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — CENTRE de Vienne (Autriche)

BREVET D'ÉTUDES DU PREMIER CYCLE DU SECOND DEGRÉ

Le Recteur de l'Académie de Strasbourg
Vu le décret du 16 novembre 1959;
Vu l'arrêté du 4 janvier 1961;
Vu le procès-verbal de l'examen subi par M.e PAPP Reinhard
dans les conditions déterminées par le décret et l'arrêté susvisés;
Vu le certificat en date du 7. juillet 1962 par lequel la Commission d'examen siégeant à Vienne (Autriche)
pour la ... session de 1962 atteste que M.e PAPP Reinhard
né le 14. décembre 1947 à Vienne Autriche a été jugé
apte à obtenir le Brevet d'études du premier cycle du second degré avec la mention passable
Délivré à M.e PAPP Reinhard le présent Brevet.
Fait à Vienne, le 13. juillet 1962.

Signature de l'impétrant: Reinhard Papp

Pour le Recteur de l'Académie de Strasbourg:
Pour le Recteur,
Le Censeur délégué

LYCEE FRANÇAIS DE VIENNE
VIENNE IX
Liechtensteinstrasse 37a
Tél. 34 22 41
LE CENSEUR

Vienne, le 8. März 1961

Madame Papp
Wien XVIII.
Gentzgasse 115

Sehr geehrte Gnädige Frau!

Ich beehre mich hiemit Ihnen den Ihren Sohn Reinhard betreffenden Beschluss mitzuteilen, den der Conseil de Discipline am Dienstag dem 7. März getroffen hat.

Alle Professoren Ihres Sohnes erklären einstimmig, dass sein Benehmen unerträglich störend ist und dies trotz unaufhörlich wiederholter Ermahnungen und Bestrafungen. Im vorigen Trimester hatte er schon 10 Stunden "Retenue" gehabt und ein Avertissement des Conseil de Discipline.

Es ist höchste Zeit, dass er endlich mit dem notwendigen Ernst arbeitet und sich gut benimmt.

Der Conseil de Discipline bestraft ihn mit einem "Blâme" und einem eintägigen Ausschluss. Am Dienstag den 14. März wird er daher nicht in die Schule aufgenommen.

Sollte er im nächsten Trimester vor den Conseil de Discipline wegen seines schlechten Benehmens erscheinen müssen, - und das wäre der Fall, wenn er nur sechs Stunden "Retenue" verdienen würde, - dann werden wir ihn wahrscheinlich endgültig ausschliessen müssen.

Hochachtungsvoll

Der Censeur,

LYCEE FRANCAIS DE VIENNE

ANNEE SCOLAIRE 1964-1965

DISTRIBUTION SOLENNELLE
DES PRIX

SOUS LA PRESIDENCE DE S.E. MONSIEUR LOUIS ROCHE
AMBASSADEUR DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE EN AUTRICHE

le VENDREDI 25 JUIN 1965

LE DISCOURS D'USAGE A ETE PRONONCE PAR
MONSIEUR ZOOSVELDT
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES

LA RENTREE DES CLASSES AURA LIEU LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 1965 A 8h30

LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE
CABINET DU CENSEUR

Vienne, le 23. 1. 1964

Deutschkurs

BULLETIN DE PUNITION

J'ai le regret de vous faire connaître que
M. Surveillant général a infligé
au jeune Papp classe de 10 H.,
un devoir supplémentaire - une retenue de 2 H.
En conséquence, cet élève
devra remettre le ..., au
bureau de M. le Censeur, la tâche suivante et le présent bulletin
viendra au Lycée, muni du présent bulletin,
du 27. au 31. 1., de 7.30 à 8.30
Motif- Plusieurs retards sans excuse valable.
Tâche- ...
Veuillez agréer, M. ..., l'expression de mes sentiments distingués et dévoués,
SIGNATURE DES PARENTS. LE CENSEUR

N. B. -Le présent bulletin doit être rapporté signé des parents et remis au Maître chargé de la retenue.
-Tout élève absent à la retenue ne sera admis au lycée le lendemain que s'il présente une justification écrite de la famille.
-Toute absence non justifiée entraînera une exclusion temporaire.

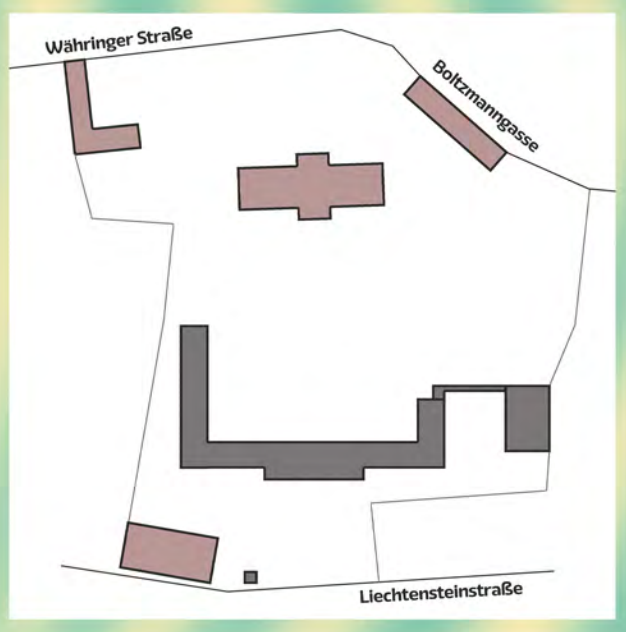

avec l'aimable participation de

UNIQA

LFV

A LFV
Anciens du Lycée Français de Vienne

Deutsch

English

ANNÉES 70

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

1972
L'Institut Français de Vienne reprend le Studio Molière, ancien cinéma „Fliegerkino".

1976
Construction du bâtiment D (annexe au fond à gauche de la cour).

1978
Derniers cours au Palais Clam-Gallas .

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Le Ministre de l'Éducation nationale,

Vu le Décret relatif à la grade de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré (série D – Mathématiques et Sciences de la Nature) en date du 5 Juillet 1950

Vu le procès-verbal des délibérations du Jury de Strasbourg, le 29 Juin 1970

Mademoiselle Mitsch Saskia, née le 21 Mars 1952

à Düsseldorf (Allemagne), a obtenu le Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré,

pour le jouir des droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Strasbourg, le 26 JUIN 1971

Le Ministre de l'Éducation nationale,
Signé : Olivier GUICHARD

Pour copie certifiée conforme et délivrée à Strasbourg, le 8 FEV. 1972

Signature du Titulaire : Saskia Mitsch

P. O. l'Inspecteur d'Académie, Inspecteur de l'Enseignement Technique Régional,

J. BRONNER

N° 670.068

LYCEE FRANCAIS DE VIENNE

REDEVANCES SCOLAIRES
en vigueur à compter du 15 Septembre 1972

3 Trimestres par année scolaire	Scolarité par trimestre Sch.	Demi-pension par trimestre Sch.	Location des livres par an Sch.	Assurance accidents par an Sch.
Terminales à 6e	2.180,—	1.000,—	250,—	20,—
7e	2.100,—	1.000,—	100,—	20,—
8e,9e,10e	2.100,—	950,—	100,—	20,—
11e	2.100,—	950,—	50,—	20,—
12e	2.100,—	950,—	—	20,—

Religion catholique pour français : 140,— Sch.

MODALITES DE PAIEMENT

A. SCOLARITE: Les droits de scolarité sont payables au début de chaque trimestre, dès réception de l'avis de versement. Tout trimestre commencé est dû en entier. Une réduction est consentie aux familles qui ont plusieurs enfants au Lycée, (30% pour le 3ème enfant, 50% pour le 4ème et les suivants). Les droits sont doublés pour les élèves français dont les parents résident en France.
B. DEMI-PENSION: Les droits de demi-pension sont fixés forfaitairement, compte-tenu des jours fériés (y compris les petites vacances). Ces droits sont payables au cours du 1er mois de chaque trimestre.
Aucune remise ne sera accordée pour les absences inférieures à une semaine et pour les 15 dernier jours de l'année scolaire. Lorsqu'une absence pour cause de maladie excède une semaine, une somme de 70,— Sch. par période de 7 jours sera déduite sur l'avis du versement du trimestre suivant. Les familles sont priées, pour des raisons comptables de ne pas opérer elles-mêmes cette déduction.
C. LOCATION DES LIVRES: Les livres scolaires peuvent être loués au Lycée. La location pour l'année scolaire est à acquitter au cours du premier mois du premier trimestre.
D. ASSURANCE: L'assurance est obligatoire. Elle couvre les risques d'accidents pendant tout le séjour au Lycée et pendant les trajets directs du domicile au Lycée et vice versa.
E. REGLEMENT: Au début de chaque trimestre, les familles recevront un avis de versement accompagné d'"Erlagschein". Les parents qui sont titulaires d'un compte postal ou bancaire peuvent virer directement le montant des droits au Postscheck-konto Wien, No 57.647 "Franz Maisches Lyzeum" en collant au dos du chèque la vignette détachable de l'avis de paiement ou en précisant: LE NOM, LE PRENOM ET LA CLASSE de L'ELEVE!
Le paiement des droits de scolarité et de demi-pension est exigible dans les 10 jours qui suivent la réception de la facture envoyée par le Lycée. En cas de non-paiement dans les 20 jours les parents reçoivent une lettre de rappel avec accusé de réception. Après un mois de retard l'élève n'est plus admis à suivre les cours du Lycée. Les parents, ou la personne habilitée à les représenter sont avisés de cette décision, par lettre avec accusé de réception trois jours francs avant son exécution.
Les parents qui inscrivent un enfant au Lycée s'engagent à respecter les conditions ci-dessus.

Le Proviseur

M. PATAT

CENTRE D'EXAMENS DE VIENNE

Baccalauréat 1970

Epreuves de langue allemande et de civilisation autrichienne

Nom: MITSCH Saskia Série: D

Notes:

- Epreuve écrite: 10
- Epreuves orales:
  . langue / littérature: 10
  . histoire : 12 / 11
  . géographie:

Moyenne: 11

Total: 21

- Moyenne générale: 10,5
- Décision: Equivalence accordée

Fait à Vienne, le 24 Juin 1970

Le Président du Jury autrichien: Le Président du jury du baccalauréat:

ACADEMIE DE STRASBOURG
SERVICE du BACCALAURÉAT

Centre d'examens de VIENNE

RELEVÉ DES NOTES OBTENUES PAR LE CANDIDAT CI-DESSOUS AUX ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

Nom	Prénoms	Lieu de naissance	Dépt	Date de naissance	N° Table	N° Anon.	Cent.	Jury	Et.
MITSCH	Saskia	Düsseldorf		21/3/1952	16	32			LFV

PREMIER GROUPE D'ÉPREUVES

Epreuves de français			Epreuves écrites				Epreuves orales			Epreuves facultatives		
Ecrit	Oral	Total	Philo.	Sc.phys.	Maths	Sc.nat.			1er Total	Educ. phys.	Dessin Const. géom.	Langue
sur 20	sur 20	sur 40	sur 40	sur 80	sur 80	sur 80		sur 40				

DEUXIÈME GROUPE D'ÉPREUVES

U.E.P.A.	Hist.-Géo.	Français	Maths	Sc.phys.	Philo.	Sc.nat.	Educ. phys.	Dessin Const.-géom.	Langue Sec.	Résultat
22 Report	28 sur 40	18 sur 40	40 sur 80	48 sur 80	22 sur 40	36 sur 80	18 +8	8 —	13 +3	225

(1) Pour cette épreuve, seule entre en ligne de compte, en plus ou moins, la différence entre la note 10 sur 20 et la note obtenue.
(2) Ne ce qui concerne les épreuves facultatives seuls entrent en ligne de compte les points excédant la note 10 sur 20.
(3) Pour les deux disciplines ayant fait l'objet des épreuves écrites du 1er groupe, la meilleure des deux notes obtenues soit aux épreuves écrites, soit aux épreuves orales de contrôle a été retenue par le jury.

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE EN AUTRICHE

Le Conseiller Culturel

VIENNE, le 29/6/1970
SOBIESKIPLATZ 3
TEL. 52 45 71, 52 41 72

RESTATIGUNG

Der Kulturrat der Französischen Botschaft, Direktor des Französischen Kulturinstitutes in Wien, bestätigt hiermit, dass

Fräulein/Herrn Saskia MITSCH
geboren am 21/3/1952 in Düsseldorf,
österreichischer Staatsbürgerschaft,

die "Baccalauréat"-Prüfungen (Serie D) im Juni 1970 in Wien mit Erfolg abgelegt hat.

Die Genannte wurde in folgenden Unterrichtsgegenständen geprüft:

Deutsch (Sonderprüfung für Österreicher, schriftlich)
Geschichte und Geographie (mündliche Sonderprüfung für Österreicher)
Französisch
Philosophie
Mathematik
Naturgeschichte
Physik und Chemie
Geographie und Geschichte (in französischer Sprache)
Latein
Turnen
Musik

Die Genannte hat somit die zusätzlichen Prüfungen für österreichische Staatsbürger in deutscher Sprache abgelegt ; ihr Ergebnis war positiv. Gemäss dem österreichisch-französischen Kulturabkommen vom 22. Februar 1952 (Verordnungsblatt des B.M.F.U. - April 1952) wird diese "Baccalauréat"-Prüfung gleichwertig mit der Reifeprüfung eines REALGYMNASIUMS mit darst. Geometrie anerkannt.

Der Kulturrat

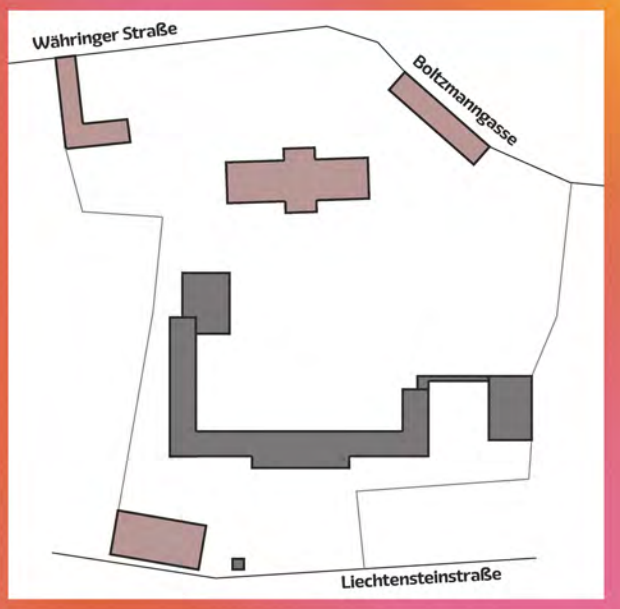

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

AALFV Anciens du Lycée Français de Vienne

ANNÉES 80

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

Ecole maternelle de Grinzing

Classe préparatoire HEC

04.05.1982
Accord franco-autrichien (Übereinkommen) spécifiquement sur le Lycée Français de Vienne.

01.09.1984
Création de l'école maternelle qui s'installe Grinzingerstraße (19e arrondissement) suite à l'accord passé par le Proviseur Christian Filiu avec la Mairie de Vienne (MA 52).

1985
Construction de la petite maisonnette au centre de la cour.

01.09.1989
Ouverture d'une classe de préparation aux Hautes Études commerciales (HEC).

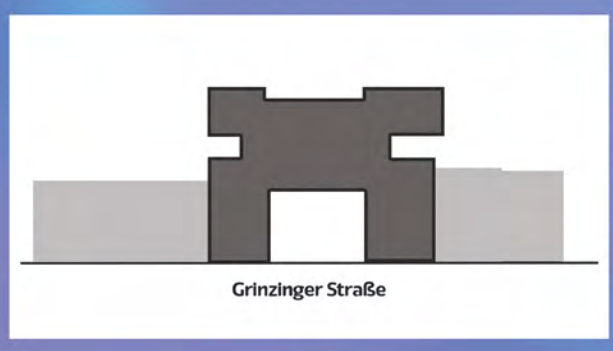

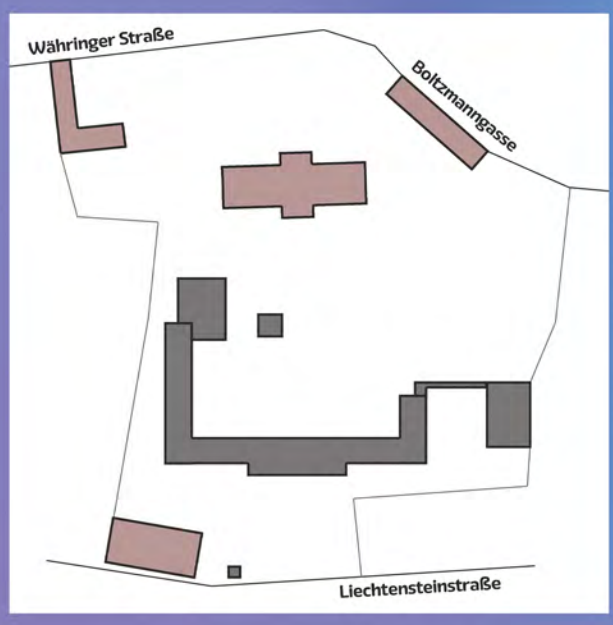

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

lfv FRIENDS

ALFV Anciens du Lycée Français de Vienne

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ACADÉMIE DE STRASBOURG

DIPLÔME
DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Vu le procès-verbal de l'examen du baccalauréat général établi le 08 JUILLET 1996
par le président du jury, enseignant-chercheur,

Le diplôme du baccalauréat général

en ES-ECONOMIQUE ET SOCIALE
AVEC LA MENTION ASSEZ BIEN
est conféré à MADEMOISELLE LEINSCHITZ MARIA

né(e) le 17 SEPTEMBRE 1978 à VIENNE AUTRICHE

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à STRASBOURG le 20 JUILLET 1996

CHRISTIAN DIJOUX

JEAN-PAUL DE GAUDEMAR

N° 1500043460 96

ANNÉES 90

80ÈME ANNIVERSAIRE
1946 2026
LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

11.12.1990
Inauguration de la nouvelle aile droite du Lycée agrandie et transformée sous la conduite de l'architecte Paul Prinz et du Proviseur Henri-Julien Vidon. (bâtiment du primaire reliant le bâtiment C et le gymnase).

1992-1995
Nouveaux aménagements par le Proviseur Jean Frapet (CDI, salle des professeurs, nouvel ensemble cuisine/ self-service pour ne pas devoir faire appel à une entreprise de restauration collective .

septembre 1995
Inauguration du self-service.

juin 1996
Fermeture de la classe de préparation aux Hautes Études commerciales (HEC).

Janvier 1997
Le Lycée devient propriétaire du Studio Molière.

Prüfungskommission für zusätzliche Reifeprüfungen
zur Erlangung des Baccalaureáts des Lycée Français in Wien
beim Stadtschulrat für Wien

Zahl des Prüfungsprotokolls: ES 7 Schuljahr 19 95 / 96

PRÜFUNGSZEUGNIS

über die zusätzliche Reifeprüfung
zur Erlangung des Baccalaureáts
des Lycée Français in Wien

LEINSCHITZ Maria, geboren am 17.9.1978
(Familien- und Vorname)

hat sich vor dieser Prüfungskommission gemäß den Vorschriften des Artikels IX des Übereinkommens zwischen der Regierung der Republik Österreich und der Regierung der Französischen Republik, betreffend die Verfassung des Lycée Français in Wien, BGBl. Nr. 44/1983, und des Abkommens zwischen der Österreichischen Bundesregierung und der Regierung der Französischen Republik, betreffend die Prüfungen, die zur Erlangung des Baccalaureáts von Schülern (Prüfungskandidaten) österreichischer Staatsbürgerschaft am Lycée Français in Wien abzulegen sind, BGBl. Nr. 304/1983, der

zusätzlichen
Reifeprüfung

unterzogen und diese

bestanden.

Gesamtbeurteilung: bestanden, nicht bestanden.

OA 1.0G – ÖBV Päd. Verlag, Wien – B

Lycée Français de Vienne
Liechtensteinstrasse 37 A
A 1090 Vienne
☎ 34 22 41 (12 43) Télécopie 31 02 417

Le Proviseur

Vienne le 27 janvier 1994
ed 94 04 13

Madame, Monsieur,

En 1996, le Lycée Français de Vienne aura 50 ans. Nous avons souhaité non seulement commémorer cet anniversaire mais aussi en faire l'occasion d'une réflexion sur nous-mêmes qui nous permette de mieux juger et de mieux apprécier notre présence en Autriche. Notre ambition est de constituer un annuaire de tous ceux qui voudront témoigner.

Le Lycée Français, c'est avant tout une grande famille d'anciens élèves qui ont en commun une enfance et une adolescence marquées par une scolarité originale et vraisemblablement une vie d'adulte qui en témoigne.

L'Association des Anciens Elèves du Lycée Français montre que beaucoup d'entre vous demeurent attachés à maintenir ces liens et cultiver cette fraternité. Cette association nous apporte, au demeurant, son soutien dans cette initiative. Mais certains d'entre vous n'ont pas souhaité participer activement à cette forme de vie associative et notre voeu est de retrouver aussi ceux-là.

Aussi bien cet appel n'est pas une demande de participer à une forme quelconque d'association. Il n'est question ni d'adhérer, ni de cotiser. Nous ne souhaitons que votre témoignage, un engagement d'une certaine manière moins fort que la participation active à une association mais cependant, pour les instants que vous voudrez bien nous consacrer, une réflexion profonde et attentive sur vous-même et sur le Lycée.

Nous vous demandons trois choses:

1) de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint qui sera publié dans l'annuaire. Le cas échéant, vous pouvez ne pas répondre à toutes les questions mais nous vous demandons avec ce formulaire l'autorisation de le diffuser.

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

ANNÉES 2000-2010

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

2007
Rénovation du gymnase, du terrain de sport et des salles de sciences, installation de portes en verres pour fermer les deux grands escaliers du hall.

2008
Ouverture d'une classe de préparation aux grandes écoles lettres et sciences sociales.

2012
Travaux cour intérieure

2015,
L'État français cède le Palais Clam Gallas à l'État du Qatar.

2016
L'Institut français d'Autriche déménage au numéro 38 de la Praterstraße.

BMWF-52.330/0272-I/6b/2007

BMWF Bundesministerium für Wissenschaft und Forschung

BESTÄTIGUNG

Das Bundesministerium für Wissenschaft und Forschung bestätigt, dass das Zeugnis über die erfolgreiche Ablegung des

Baccalauréat français complet

einschließlich der erfolgreich abgelegten Prüfungsgebiete des ergänzenden Unterrichts einem Zeugnis über die erfolgreiche Ablegung einer inländischen Reifeprüfung entspricht.

Das österreichische „Prüfungszeugnis über die zusätzliche Reifeprüfung zur Erlangung des Baccalauréat des Lycée Français de Vienne" entspricht gemeinsam mit dem französischen Zeugnis des „Baccalauréat général" einem österreichischen Reifezeugnis und ist diesem somit gleichzusetzen.

Absolventinnen und Absolventen des Lycée Français de Vienne mit den oben genannten Zeugnissen sind auf Grund des Übereinkommens zwischen der Regierung der Republik Österreich und der Regierung der Französischen Republik betreffend die Verfassung des Lycée Français in Wien, Bundesgesetzblatt Nr. 44/1983, ausgegeben am 27. Jänner 1983, den Studierenden mit österreichischem Reifezeugnis gleichgestellt.

Wien, 19. Juni 2007
Für den Bundesminister:
Dr. Siegfried Stangl

Elektronisch gefertigt

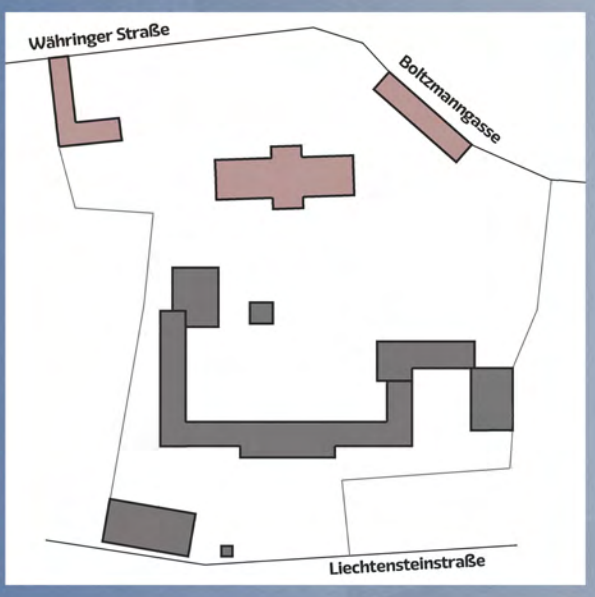

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

FRIENDS LFV

ALFV

ANNÉES 2010-2020

80ÈME ANNIVERSAIRE 1946 2026 LFV LYCÉE FRANÇAIS DE VIENNE

2016-2017
Construction du bâtiment F et rénovation du Studio Molière (Architecte: Dietmar Feichtinger Architects)

2018
Aménagement d'une troisième salle de sport, la salle d'évolution.

2019-2020
Réaménagement de la cour d'honneur, de la grille et de la loge du portier par l'architecte Peter Grell (Atelier Grell) en vue d'augmenter la sécurité des élèves et de faciliter le flux des personnes et véhicules.
Ré-ouverture au public du Studio Molière

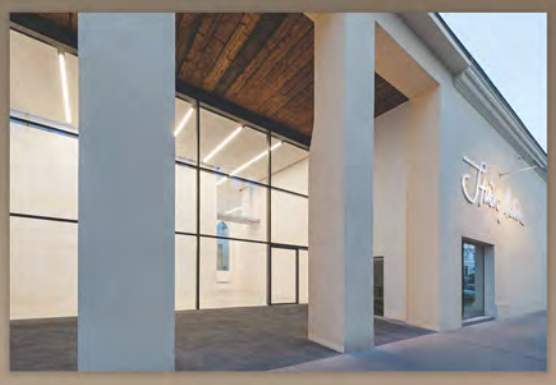

2021
Fermeture de la classe de préparation aux grandes écoles lettres et sciences sociales.

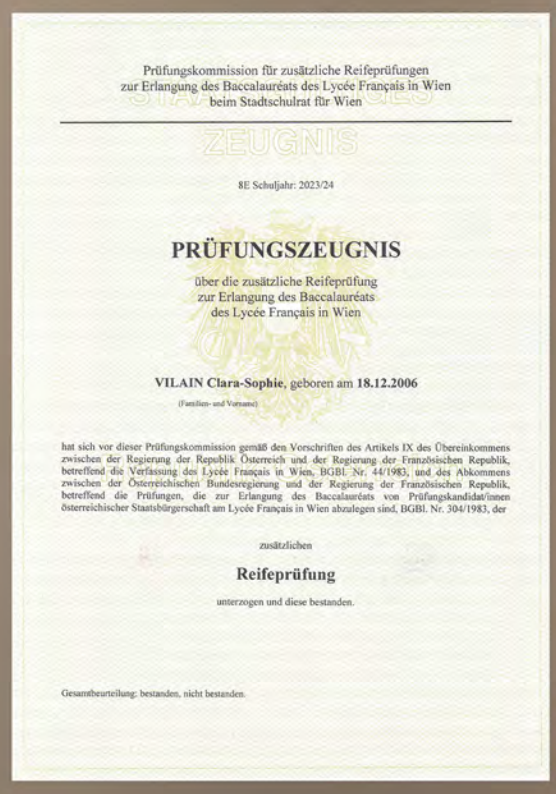

Prüfungskommission für zusätzliche Reifeprüfungen
zur Erlangung des Baccalauréats des Lycée Français in Wien
beim Stadtschulrat für Wien

ZEUGNIS

8E Schuljahr: 2023/24

PRÜFUNGSZEUGNIS

über die zusätzliche Reifeprüfung
zur Erlangung des Baccalauréats
des Lycée Français in Wien

VILAIN Clara-Sophie, geboren am **18.12.2006**
(Familien- und Vorname)

hat sich vor dieser Prüfungskommission gemäß den Vorschriften des Artikels IX des Übereinkommens zwischen der Regierung der Republik Österreich und der Regierung der Französischen Republik, betreffend die Verfassung des Lycée Français in Wien, BGBl. Nr. 44/1983, und des Abkommens zwischen der Österreichischen Bundesregierung und der Regierung der Französischen Republik, betreffend die Prüfungen, die zur Erlangung des Baccalauréats von Prüfungskandidat/innen österreichischer Staatsbürgerschaft am Lycée Français in Wien abzulegen sind, BGBl. Nr. 304/1983, der

zusätzlichen

Reifeprüfung

unterzogen und diese bestanden.

Gesamtbeurteilung: bestanden, nicht bestanden.

MINISTERIUM FÜR BILDUNG DER FRANZÖSISCHEN REPUBLIK/ MINISTRY OF EDUCATION OF THE FRENCH REPUBLIC
ACADEMY of STRASBOURG, FRANCE
AKADEMIE STRASBURG, FRANKREICH

DIPLOME
BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

According to the examination report of the Baccalauréat Général, the diploma is issued by the President of the Examination Board:
Laut Prüfungsprotokoll des Baccalauréat Général, wird das Diplom durch den Vorsitzenden der Prüfungskommission ausgestellt:

Specialties/*Zweig*: **Physics, chemistry, Earth and Life Science / Physik Chemie, Biologie**

Grade/Note: with high honours/european section / mit sehr gutem Erfolg/Europäische Sektion

to/*an*, VILAIN Clara-Sophie
born on/*geb.am*: 12/18/2006 *in Wien, ÖSTERREICH (Austria)*

with all resulting rights and entitlements, for the 2024 school year.
mit allen daraus resultierenden Rechten und Ansprüchen, für das Schuljahr 2024 verliehen.

In Strasbourg, 2024
On behalf of the Ministry of Education,
by the Rector of the Strasbourg Academy
In Strasburg, 2024
In Vertretung für das Ministerium für Bildung, durch die Rektorin der Akademie Strasburg

Signature/ Unterschrift :

Deutsch

English

avec l'aimable participation de

UNIQA

LFV FRIENDS
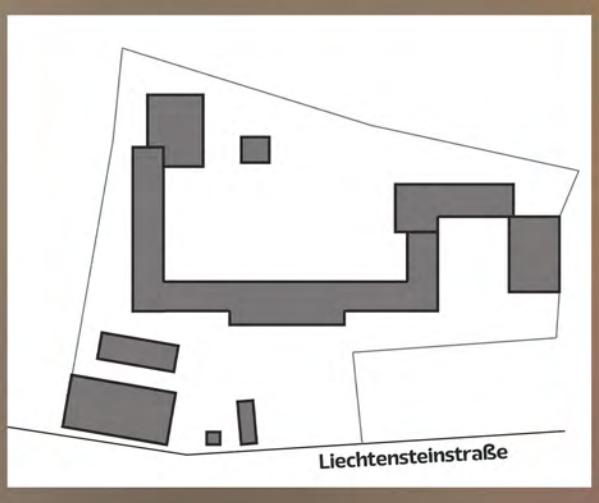
ALFV Anciens du Lycée Français de Vienne